

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

**18 janvier 2018 à 19h00**

### Collège de Prélaz

**Parents :** Mmes Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse M. Jaouad Ibriz**

**Professionnels :** Mmes Justine **Beco**, Sylvie **Perret**, Caroline **Mossi**, Nathalie **Jaunin**, M. Jonas **Piguet**

**Organisations :** Mmes Prune **Jaillet**, Fanny **Neuffer**

**Autorités politiques :** Mmes Christelle **Joly**, Séverine **Evéquo**

**Excusés/absents :** Mmes Nicole **Morax**, Sydonia **Bühlmann Cordey**, MM. Frédéric **Bellenot**, Franco **De Guglielmo**

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 13 novembre 2017
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Budget
5. Réunion/conférence des parents
6. Festival
7. Communication
8. Décisions, suites à donner
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Fanny Neuffer ouvre la séance. Le point « sécurité » n'a pas été mis à l'ordre du jour car il y a le stato quo au niveau de playform. La Commission envoie le dossier sans ce sujet qui sera rajouté par la suite. Un point « parents » est ajouté dans les divers.

#### **2. Adoption du PV du 13 novembre 2017.**

Le PV est adopté.



### **3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Une maman de Prélaz, Mme Laura Beaubrun, assiste à la séance. Elle est intéressée à rejoindre la Commission.

Il n'y a toujours pas de nouvelles de Mme Morax.

L'élection du Vice-président reste en réflexion.

### **4. Budget**

Mme Jaunin annonce que l'établissement offre 1000.- supplémentaires dans le budget. Tous les remboursements ont été faits par la Ville. Le budget 2017 est accepté.

En ce qui concerne le budget 2018, la Commission va augmenter le budget pour ses séances à fr. à 100.-.

### **5. Réunion/conférence des parents**

La Commission réfléchit à quelques idées. Dans le règlement des commissions, il faut tenir une assemblée au moins tous les deux ans.

Mme Jaillat propose que les parents vivent une journée d'école.

Mme Neuffer propose une course d'école des bâtiments, puis pique-nique. Mais sous quelle forme : tous ensemble ? Carte aux trésors ? En octobre ? En novembre ?

Mme Del Curto propose quelque chose sous forme de conférence avec l'intervention d'un professionnel.

Un groupe de travail est formé avec Mmes Joly, Evéquoz, Neuffer, Jaillat et Tsetse.

### **6. Festival**

L'état actuel pour les inscriptions à "incroyables talents" est de 18 élèves en 3-4P et 25 élèves en 5-6P. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au relâches ainsi que le concours des affiches. Les jurys pour les castings seront composés d'enseignants des différents bâtiments. Mme Jaunin est invitée dans les deux jurys.

Amandine a confirmé sa participation à la manifestation et viendra auparavant se présenter aux élèves. Etant actuellement en stage B et en période d'examens, il faudra trouver le moment adéquat. Il est possible d'avoir un accord entre directeurs pour qu'elle puisse être libérée pendant un moment où elle enseigne.

Idées émises pour les prix : bon de cinéma, ... Dans tous les cas, il n'y aura pas de cadeaux sponsorisés.

Concernant la mise à disposition des tentes, le Contrat de quartier va redemander à la FASL. Des enseignants en possèdent et la Commission peut également contacter Mme Stanika Jaksic, du SIL qui s'occupe de tout l'opérationnel relatif aux manifestations.

### **7. Communication**

Tout d'abord, Mme Beco rappelle que tout le monde doit communiquer les informations. Plusieurs propositions d'informations à mettre : sirop, calendrier de la Commission, compte-rendu, présentation de la Commission, missions, recherche logo, mot de la Présidente, site internet de Prélaz, appel à articles, coins des parents.

L'idée est d'avoir la 1<sup>ère</sup> réunion en avril. Le groupe va se revoir.

Pour le nom, il y a la proposition du "tout Prélaz".

### **8. Décisions et suites à donner**

Les décisions sont écrites dans les différents points.

### **9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

Les prochaines séances auront lieu le 5 mars à Prélaz, le 16 avril à Malley, le 7 mai à Provence, le 18 juin à Prélaz. Elles ont toutes lieu à 19h00.



## 10. Divers et propositions individuelles

### Point « Parents » proposé par Mme Jaillet

Mme Jaillet fait part de sa réflexion. Il est chouette pour les parents de participer à la Commission mais ce n'est pas facile d'entrer dans l'école. Il est difficile de proposer des projets au sein de la Commission. Il y a une forme de réticence des enseignants à collaborer avec les parents. Il ne faut pas oublier cela (à travers le journal).

Pour Mme Beco, sa classe est ouverte. La Commission n'intervient pas dans le fonctionnement de sa classe. Il faut fixer les bases dans la Commission.

Mme Jaunin suggère d'annoncer ce sujet lors de la conférence des parents afin de leur permettre d'exprimer leurs besoins.

La Commission pourrait établir une charte de la communication.

### Point « plan de mobilité » par Mme Neuffer

Le questionnaire pour tous les intervenants et habitants du quartier est en cours. Le contrat organise un rallye déchets dans le quartier de Prélaz le samedi 28 avril pour l'aménagement des jardins de Prélaz.

La séance est levée à : 21h10

Jonas Piguet  
Secrétaire

Lausanne, février 2018

Lausanne, mai 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---